

Préventica Rennes

Conférence DEKRA Industrial : « Compte pénibilité : comment faire d'une contrainte un atout ? » Décryptage de la Loi pénibilité au travail

Le mardi 4 octobre de 15h30 à 16h15 - Salle D

Préventica Rennes - Parc des Expositions Rennes, La Haie Gautrais CS 27 211 - 35172 BRUZ CEDEX



Bagneux, le 26 septembre 2016 – **Préventica Rennes accueillera les acteurs de la prévention des risques et de la sécurité du travail du 4 au 6 octobre. DEKRA Industrial, partenaire global pour un monde plus sûr y animera une conférence sur la pénibilité au travail : « Compte pénibilité : comment faire d'une contrainte un atout ? »**

Les entreprises dont les salariés sont exposés ou potentiellement exposés à des risques de pénibilité doivent établir un compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P). Les salariés de droit privé accumulent des points transformables en temps de formation pour sortir d'un emploi exposé à la pénibilité, en passage à temps partiel en fin de carrière avec maintien de rémunération ou en trimestres de retraite.

14% des salariés concernés par le compte pénibilité⁽¹⁾

Depuis le 1^{er} juillet 2016, dix facteurs de risques professionnels sont obligatoirement pris en compte⁽²⁾. Un seul est cependant suffisant pour que l'employeur mette en place un C3P :

- Les activités en milieu hyperbare (à hautes pressions).
- Le travail de nuit.
- Le travail en équipes successives alternantes ou travail posté (par exemple 3x8).
- Le travail répétitif.
- Les manutentions manuelles.
- Les postures pénibles.
- Les vibrations mécaniques.
- Les agents chimiques dangereux, y compris poussières et fumées.
- Les températures extrêmes.
- Le bruit.

En savoir plus,

La pénibilité est caractérisée par deux conditions cumulatives définies dans l'article L4121-3-1 du code du Travail :

- Une exposition à un ou plusieurs facteurs de risques professionnels susceptibles de laisser des traces durables, identifiables et irréversibles sur la santé.
- Ces facteurs, déterminés par décret, sont liés à des contraintes physiques marquées, un environnement physique agressif ou à certains rythmes de travail.

Contacts presse :

Profile! : Olivia Chabbert – ochabbert@agence-profile.com - Vanessa Chicout – vchicout@agence-profile.com

Tél : 01 56 26 72 00

Des déclarations en progression mais des interrogations qui persistent

En 2016, 26 000 entreprises ont déclaré des expositions pour l'année 2015 grâce au nouveau C3P qui allège le dispositif pénibilité jugé jusqu'ici trop complexe. Pourtant, face aux contraintes réglementaires, de nombreuses sociétés ne l'ont pas encore adopté et de nombreuses interrogations subsistent : **comment respecter les obligations réglementaires ? Comment s'y prendre pour évaluer son compte pénibilité ?**

DEKRA Industrial apportera son expérience dans la prévention et la sécurité au travail lors de sa conférence « **Compte pénibilité : comment faire d'une contrainte un atout ?** » à l'occasion de Préventica Rennes.

Les spécialistes de DEKRA Industrial reviendront sur le fonctionnement du compte pénibilité avec des réponses concrètes et des pistes d'amélioration pour augmenter le bien-être des collaborateurs et accroître la performance des entreprises.

Pendant toute la durée du salon, les équipes DEKRA présenteront leurs solutions en matière de prévention des risques dans les domaines du bâtiment, de l'industrie, de l'environnement (audit énergétique, pénibilité au travail, accessibilité, formation...).

⁽¹⁾Source : Coe-Rexecode : <http://www.coe-rexecode.fr/public/Analyses-et-previsions/Documents-de-travail/Une-evaluation-du-cout-du-compte-penibilite-et-de-son-impact-sur-l-emploi-et-la-competitivite>

⁽²⁾<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A10275>

A Propos de DEKRA Industrial France - Partenaire global pour un monde plus sûr

Filiale du groupe DEKRA, DEKRA Industrial France regroupe les activités d'inspection, de mesures, de formation, d'audit & conseil pour les secteurs de l'industrie, la construction, l'hygiène, la santé, la sécurité et l'environnement, l'agro-alimentaire, l'énergie, les transports... Avec plus de 100 000 clients, la société intervient aussi bien en France qu'à l'étranger.

De la vérification des équipements industriels aux contrôles construction en passant par la mesure de la performance environnementale, les 3 200 collaborateurs de DEKRA Industrial France répondent à l'ensemble des besoins de leurs clients en matière de prévention et de gestion des risques techniques et humains.

En France, la forte densité du réseau DEKRA Industrial (90 implantations, 24 agences) lui permet de proposer rapidement des solutions adaptées à ses clients tout en garantissant des prestations homogènes sur l'ensemble du territoire.

DEKRA Industrial France fait partie du groupe DEKRA, l'un des principaux organismes d'expertise dans le monde. Le groupe, basé à Stuttgart, exerce ses activités dans plus de 50 pays sur les cinq continents. Quelque 37 000 collaborateurs s'engagent à garantir à long terme la sécurité, la qualité et la protection environnementale. Pour ses cent ans en 2025, DEKRA a l'ambition de devenir le partenaire global pour un monde plus sûr.

À propos de DEKRA

Depuis 90 ans, DEKRA s'engage pour la sécurité. Fondé en 1925 à Berlin sous le nom de Deutscher Kraftfahrzeug-Überwachungs-Verein e.V., DEKRA est aujourd'hui l'un des plus grands organismes d'expertise au monde. Filiale de DEKRA e.V., DEKRA SE gère les activités opérationnelles du groupe. En 2015, DEKRA a réalisé un chiffre d'affaires de près de 2,7 milliards d'euros. L'entreprise emploie actuellement plus de 37 000 personnes dans plus de 50 pays sur cinq continents. Ses experts qualifiés et indépendants proposent, pour améliorer la sécurité sur la route, au travail ou à la maison, des services couvrant aussi bien le contrôle technique de véhicules, l'expertise, la gestion et le règlement de sinistres, le contrôle industriel et de bâtiments, le conseil en sécurité, le contrôle et la certification de produits et de systèmes ainsi que la formation et le travail intérimaire. Pour son 100^{ème} anniversaire, en 2025, DEKRA a pour ambition d'être le partenaire global de référence pour un monde plus sûr.

Contacts presse :

Profile! : Olivia Chabbert – ochabbert@agence-profile.com - Vanessa Chicout – vchicout@agence-profile.com

Tél : 01 56 26 72 00